

Notes sur Auzia (Sour el Ghozlane, ex-Aumale), en Maurétanie césarienne.

Jean-Pierre Laporte

Citer ce document / Cite this document :

Laporte Jean-Pierre. Notes sur Auzia (Sour el Ghozlane, ex-Aumale), en Maurétanie césarienne. . In: Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1996, 1999. pp. 300-317;

doi : <https://doi.org/10.3406/bsnaf.1999.10113>

https://www.persee.fr/doc/bsnaf_0081-1181_1999_num_1996_1_10113

Fichier pdf généré le 03/03/2023

Séance du 20 novembre

M. Jean-Pierre LAPORTE, a. c. n., présente une communication intitulée : *Notes sur Auzia (Sour el Ghozlane, ex-Aumale), en Maurétanie césarienne.*

Auzia fut une importante cité de Maurétanie césarienne¹, au bord d'une grande plaine fertile et bien mise en valeur dans l'Antiquité, riche en pâturages, en sources et en oliviers. La plaine environnante était encore au siècle dernier parsemée de bazinas et de vestiges protohistoriques², dont, il est vrai, un certain nombre pouvaient être d'époque romaine, ou même postérieurs. La région est fréquentée à l'époque numide, même si les traces sont ténues : quelques monnaies aux alentours de Bouira et de Sour el Ghozlane³.

Le site commandait un remarquable point stratégique, « nœud de toutes les communications dans l'Est de la Maurétanie »⁴ : d'*Auzia*, on pouvait aisément gagner à l'ouest le Chéelif (par *Rapidum*), au nord *Rusguniae*, au nord-est *Saldæ* par la vallée de la Soummam, à l'est Sétif, au sud-est *Zabi* par *Tatilti* et *Aras*, ou au sud Aïn Grimidi et le limes sévérien. Y placer une garnison importante permettait de contrôler à la fois le Djurdjura, les Bibans et le Titteri et leurs redoutables populations. La série numismatique est continue à partir de Juba II ; on peut en conclure qu'*Auzia* fut à l'origine une ville maurétanienne d'une certaine importance. En 24 après J.-C., Tacfarinas fut tué près d'un *castellum Auzea*, à demi ruiné, entouré de forêts, qui paraît maintenant pouvoir être identifié à *Auzia*⁵. Une présence

1. S. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, 1911, f. XIV, n° 45. J. Parrès, *Étude historique sur la ville d'Aumale depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, 1912, p. 1-31 : période romaine. J.-M. Lassère, *La Colonia Septimia Aurelia Auziensium, histoire institutionnelle et onomastique*, dans *Ktéma*, 6, 1981, p. 317-331. L'actuelle Sour el Ghozlane est située à 105 km au sud d'Alger.

2. E. Mercier, *Rev. Afr.*, XVIII, 1874, p. 78-79. Un certain nombre de ces vestiges sont postérieurs à la période romaine proprement dite, cf. par exemple le cercle de pierres d'Aïn Tamda, J.-P. Laporte, *Rapidum*, 1989, p. 162-164.

3. Six monnaies de bronze numides provenant de trouvailles sporadiques dans la région de Bouira, *Rev. Afr.*, t. 41, 1897, p. 387-388 : monnaies similaires aux types 509-513 du *Sylloge Nummorum Graecorum*, fasc. 42, *North Africa/Syrtica-Mauretania*, éd. G.-K. Jenkins, Copenhague, 1969. A. Lefèvre, *Quelques remarques sur les monnaies anciennes de la région d'Aumale*, *Rev. Afr.*, t. 68, 1927, p. 262, plusieurs monnaies numides en bronze (non décrites) et une en plomb.

4. R. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, 1913, p. 609-610.

5. J. Desanges, *Les territoires gétules de Juba II*, *R.E.A.*, 66, 1964, p. 33-47, notamment p. 37.

romaine dès l'annexion de la province en 40 après J.-C. est possible⁶. La série numismatique devient plus fournie sous Domitien. Un trésor fut enfoui à la même époque⁷, tandis que l'onomastique locale montre un nombre non négligeable de *Flavii*⁸. Le règne de Domitien a probablement vu une intensification de la pression romaine, pression qui déclencha sans doute une révolte maurétanienne bien attestée avant 86⁹.

Le nom d'*Auzia* est attesté pour la première fois sur un milliaire daté de 124 trouvé à *Rapidum*¹⁰. Une forte implantation militaire romaine à *Auzia* est probablement un peu antérieure. En effet, *Rapidum* a été fondée en 122, et il est peu vraisemblable qu'une simple étape ait été occupée avant la ville principale de la région. Il existe d'ailleurs sur le site même plusieurs indices dans ce sens¹¹. *Auzia* devint le lieu de garnison de la *Cohors Ia Aelia Singularium*, apparemment une cohorte milliaire. Ceci attira une population civile, concubines, enfants, commerçants et vivandiers. Probablement sous Marc Aurèle, et avant 176¹², cette agglomération obtint le statut de municipe, un municipe de droit latin, car la série des prénoms et des gentilices montre par la suite une ascension continue des notables à la citoyenneté romaine. La prospérité croissante connut des alertes. En 184, sous Commode, on procéda dans la campagne voisine à la construction et à la restauration de *turres* destinées à assurer la sécurité des habitants de la province¹³. De nombreuses inscriptions de la fin

6. L'exemple d'*Oppidum Novum*, occupée sous Claude, fait penser qu'il put en être de même, et à la même époque, pour une position stratégique d'une importance au moins égale.

7. P. Salama, *Les déplacements successifs du limes en Maurétanie césarienne*, dans *Akten des XI. internationalen Limes Kongress*, Budapest, 1976, p. 582.

8. Cet argument avait déjà été mis en avant, mais finalement non retenu par J.-M. Lassère, *La Colonia Septimia Aurelia Auziensium*, *Ktéma*, 6, 1981, p. 318.

9. Inscription de Baalbek, *A. E.*, 1903, 368 = *I. L. S.*, 9200, 11. 7-9 : *duci exercitus Africi et Mauretanicus ad nationes qui sunt in Mauretania comprimentas*.

10. *A. E.*, 1909, 10; cf. J.-P. Laporte, *Rapidum, Le camp de la cohorte des Sardes en Maurétanie césarienne*, 1989, p. 208, n° 2.

11. La série numismatique d'*Auzia* prend soudain sous Hadrien un essor important, avec, notamment un trésor d'*aurei* de l'empereur. L'onomastique locale ne montre pas moins de cinq *P. Aelii*, portant le *praenomen* et le *nomen* de l'empereur. Plusieurs des habitants (les *P. Aelii* ?) sont inscrits dans la tribu *Quirina*, qui est celle des créations coloniales et municipales d'Hadrien (J. Gascou, *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire, de Trajan à Septime Sévère* [Collection de l'École française de Rome, t. 8], Rome, 1972, p. 116 sq.). Un indice plus ténu est le surnom *Aelia* attribué à la *Cohors I Aelia singularium*, garnison d'*Auzia* au second siècle.

12. *C. I. L.*, VIII, 9046. Inscription en l'honneur du procurateur *L. Alfenus Senecio*, qui a gouverné la Césarienne entre 169 et 176. La restitution des lignes 9 et 10 du texte, *respublica municipi(i) Auziensium* est certaine.

13. J.-M. Laporte, *Rapidum*, 1989, p. 20 et p. 220-221, n° 12; *C. I. L.*, VIII, 28016 = *I. L. S.*, 396 et *A. E.*, 1902, 220.

du II^e siècle au début du IV^e siècle permettent de dresser une vue saisissante de l'organisation de la vie municipale, dans laquelle chevaliers et anciens militaires jouaient un grand rôle ¹⁴.

En 197, les *Auzienses* élevèrent une dédicace au procurateur de Césarienne C. Octavius Pudens ¹⁵. Après un « recensement » de la province en 198, le territoire romain s'agrandit avec la création d'une *nova praetentura* au sud du Titteri. À cette occasion, *Auzia* fut élevée au rang de colonie grâce au même procurateur, auquel la ville garda une reconnaissance signalée ¹⁶. Elle prit le nom de *Colonia Septimia Aurelia Auziensium* ¹⁷. Contrairement à la petite bourgade de *Rapidum*, qui fut évacuée par la troupe ¹⁸, *Auzia* conserva sa garnison, la *cohors I Aelia singularium*, qui fut même renforcée dès avant 227 par des *pedites et equites Mauri*, une *vexillatio equitum maurorum* ¹⁹. En effet, même si elle n'était plus une ville frontière, la ville présentait toujours un intérêt stratégique important dans la répression des tribus qui habitaient à l'intérieur du *limes*, notamment les *Quinquegentanei*, habitants du massif de Grande Kabylie. Le III^e siècle vit croître les difficultés avec les montagnards maures ²⁰, qui prirent les armes à de nombreuses reprises. Vers 220, T. Licinius Hiérocles dut rassembler les troupes de deux provinces (Maurétanie et Numidie) pour vaincre une *factio* sous les murs de la ville ²¹. En 247, un enfant ou un jeune homme fut tué par des barbares ²². En 254, un décurion de l'aile des Thraces célébra une victoire *ob barbaros caesos et fusos* ²³. À la même époque, un trésor fut enfoui à Aïn Bessem ²⁴. Entre 253

14. J.-M. Lassère, *La Colonia...*, *Ktéma*, t. 6, 1981, p. 322 sq.

15. *C. I. L.*, VIII, 9049 = 20737.

16. Sur le *census* de 298 et l'élévation d'*Auzia* au rang de colonie, cf. M. Christol, *L'œuvre de C. Octavius Pudens Caesius Honoratus en Maurétanie Césarienne*, *Africa romana*, X, 1992 (1994), p. 1141-1152.

17. Avant 196, *Auzia* aurait été qualifiée de *Septimia* et après 211 d'*Aurelia Antoniniana*, cf. J. Gascoü, *P. Iulius Liberalis, sacerdotalis provinciae Africae et la date du statut colonial de Thysdrus*, *Antiquités africaines*, XIV, 1979, p. 192, n. 3.

18. J.-L. Laporte, *Rapidum*, 1989, p. 20-21. Après avoir condamné les portes de son camp avec des pierres et de la terre, la *Cohors IIa Sardorum* alla s'installer à *Altava*, 450 km plus à l'ouest.

19. *C. I. L.*, VIII, 9045 = *I. L. S.*, 2766; *C. I. L.*, VIII, 9047 = *I. L. S.*, 2767 et *A. E.*, 1966, 597.

20. Cette hostilité n'était pas gratuite mais correspondait sans doute à une augmentation de la pression romaine.

21. *A. E.*, 1966, 597; cf. J.-P. Laporte, *Rapidum*, 1989, p. 22, n° 40.

22. *C. I. L.*, VIII, 9158.

23. *C. I. L.*, VIII, 20827.

24. P. Salama, *Vues nouvelles sur l'insurrection maurétanienne dite de 253*, le dossier numismatique, dans *113^e cong. Soc. sav.*, Strasbourg, 1988, *IV^e colloque sur l'Histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord*, 2 (p. 455 à 470), p. 468, XIII et 469, 1 : 25 sesterces étudiés. Terme final : *Diva Mariniana* au type du paon, *R. I. C.*, 9 = année 254.

et 256, était célébrée la défaite d'insurgés de la région, les *Fraxinenses*²⁵. Un citoyen d'*Auzia*, Q. Gargilius Q(uinti) f(ilius), Q(uirina tribu), Martialis, avait tué leur chef, Faraxen, mais il devait lui-même succomber en 260 sous les coups des Bavares²⁶.

La vie urbaine subsistait malgré les difficultés. Les nécropoles ont livré une série continue d'inscriptions funéraires datées entre 224 et 270. La dernière est datée de 269 à *Auzia*²⁷ et de 270 à Aïn Bessem²⁸. Un hiatus de 20 ans dans l'épigraphie locale est l'un des indices qui permettent de restituer des troubles sous Aurélien et/ou Probus. Ces troubles amenèrent la destruction de *Rapidum*, une petite ville voisine, et l'abandon de ce site pendant une vingtaine d'années²⁹. En 290, on reconstruisit à *Auzia* un pont détruit par la guerre³⁰. Malgré les victoires dont se targua le *praeses* de Césarienne Aurelius Litua entre 290 et 293, les *Quinquegentanei* étaient tellement menaçants que l'empereur Maximien en personne dut venir les réduire avec des troupes nombreuses en 297³¹. Peu d'années plus tard, la ville devint le siège d'un *limes*, confié à un *praepositus limitis Audiensis*; le premier est attesté à *Auzia* même par une inscription datée de 301³². La reprise en main militaire se doubla d'un renouveau de la société civile. Des inscriptions furent à nouveau datées de l'ère provinciale. On en compte neuf entre 290 et 312. Trois d'entre elles ont été érigées par la famille de Q. Clodius Clodianus, *dispunctor* de la ville. La vie urbaine connut un renouveau sous les deux tétrarques puis sous Constantin, ainsi qu'en témoignent l'épigraphie et le décor de demeures privées dont le sol était orné de mosaïques de qualité, semblables à celle que nous examinerons plus bas.

Cette renaissance eut vite ses limites. Les circonstances redevinrent difficiles. Vers 337-340, la province de Maurétanie césarienne fut secouée par une révolte indigène de type classique, comme « l'insurrection de 253 » ou la « guerre de Firmus », attestée par huit trésors de composition analogue et homogène découverts à *Tigava*, Rouina, Eergalal, Sufasar, Alger (deux trésors), Feradja, et *Auzia*³³. On pourrait être tenté de lui relier l'abandon probable de

25. C. I. L., VIII, 1615 = I. L. S., 1194.

26. C. I. L., VIII, 9019 = 20736.

27. C. I. L., VIII, 20805.

28. C. I. L., VIII, 20825.

29. C. I. L., VIII, 20836. Cf., J.-P. Laporte, *Rapidum*, 1989, p. 23-24, 32-36 et 239-241, Inscription 26.

30. C. I. L., VIII, 9041.

31. Pour la chronologie de cette campagne, cf. R. Rebuffat, *Maximien en Afrique*, *Klio*, t. 14, 1992, p. 371-379.

32. C. I. L., VIII, 9025.

33. P. Salama et J.-P. Callu, *L'approvisionnement monétaire des provinces africaines*, dans

Rapidum après la règne de Constantin (mort en 337), révélé par le silence de la numismatique locale³⁴. La prospérité et la vie urbaine d'*Auzia* semblent en avoir souffert durablement.

En 373, *Auzia*, désignée sous le nom de *castellum Audiense*³⁵, servit de base au comte Théodose pendant une partie de ses opérations contre le rebelle Firmus et les tribus qui le soutenaient³⁶. Le mot de *castellum* pourrait montrer que la vie civile et urbaine avait perdu en intensité par rapport au rôle militaire du site, centre d'un *limes* cité par la *Notitia dignitatum*³⁷. À cette époque, et dans cette région, un *limes* semble être tout simplement une garnison installée dans un *castellum* gardant une plaine fertile et non plus une défense linéaire.

Aucun évêque d'*Auzia* n'est connu avec certitude. Certes Mgr Toulotte³⁸ a proposé d'attribuer à la ville un *Donatus episcopus Buzensis*, donatiste, signataire des actes de la Conférence de Carthage de 411³⁹. Mais il fallait pour cela corriger *Buzensis* en *Auziensis*, correction quelque peu forcée qui n'a été retenue ni par S. Lancel⁴⁰ ni par A. Mandouze⁴¹. L'épigraphie et l'archéologie ne sont guère plus riches⁴². Malgré l'exploitation intensive des ruines antiques pour la construction des casernes et de la ville française, aucun chrisme, aucune lampe, aucun signe indubitablement chrétien n'a été signalé à *Auzia*. C'est à peine si l'on peut citer des « chapiteaux de style chré-

L'Afrique dans l'Occident romain, 1^{er} siècle avant J.-C. - IV^e siècle après J.-C., Congrès de Rome, 1987 (Collection de l'École française de Rome, t. 134), Rome, 1990, p. 104 : trésors 13 à 20 de l'inventaire de J.-P. Callu, p. 49-50 (v. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10).

34. J.-P. Laporte, *Rapidum*, 1989, p. 28 et 195.

35. Au XIX^e siècle, Berbrugger a distingué Aumale = *Auzia* et Aïn Bessem = *Castellum Auziense*. Cette idée parfois encore évoquée, reposait sur une interprétation erronée (par De Caussade en 1851) de *C. I. L.*, VIII, 9032, dédicace des *Auzienses* à Iulia Domna : *Iulia(e) Aug(ustae) matri castrorum Auzienses*. De Caussade a lié *castrorum* à *Auzienses* au lieu de reconnaître le titre *mater castrorum*. Le *castellum Auziense* est tout simplement *Auzia*. Nous ne connaissons pas le nom antique de la bourgade dont les ruines se trouvaient à l'emplacement de l'actuelle Aïn Bessem.

36. Ammien Marcellin, *Histoire*, XXIX, 5, 44 et 45, où il faut sans doute lire *Auzienses*. Cf. S. Gsell, *Recueil de la Soc. archéol. de Constantine*, 50, p. 40-44.

37. *Notitia dignitatum*, Occ., XXX, 17.

38. Mgr Toulotte, *Géographie de l'Afrique chrétienne, Maurétanie*, 1892, p. 45.

39. *Actes de la conférence de Carthage de 411*, I, 207, éd. S. Lancel, 1972 (= *Sources chrétiennes*, 195), p. 890, l. 137.

40. S. Lancel, *loc. cit.*, t. IV (= *Sources chrétiennes*, n° 373), p. 1337-1338.

41. A. Mandouze, *Prosopographie chrétienne du Bas Empire*, s. v., « Donatus », 35.

42. Les pierres dessinées par Texier et republiées par dom H. Leclercq (s. v. *Auzia*, *D. A. C. L.*, t. I, 2, 1924, col. 3126-3129) sont des *mensae* funéraires toutes païennes. Il faut renoncer à une idée de P. Monceaux (*B. S. N. A. F.*, 1902, p. 224-226) qui considérait comme chrétienne une épitaphe datée de 318, parce qu'y figurait le mot *decessit*, d'ailleurs à côté de DMS. Renoncer aussi à voir un texte crypto-chrétien dans *C. I. L.*, VIII, 9612.

« tien » signalés par Gsell, mais dont l'on ne sait rien ⁴³. Il est certain que la région fut christianisée, mais les traces se trouvent dans des sites ruraux qui se développent alors que les villes plus anciennes s'affaiblissent ou disparaissent ⁴⁴.

La réoccupation byzantine, limitée au nord à des escales sur la côte maurétanienne, fut beaucoup plus présente dans le sud : à partir du sud de la Numidie, elle s'enfonça jusqu'au Hodna, avec l'occupation de Msila, *Zabi Iustiniana* ⁴⁵. Msila se trouve seulement à 100 km de la région d'*Auzia*, et on peut se demander si le « fort hexagonal » d'Aïn Bessem ⁴⁶ n'aurait pas été aménagé à l'époque byzantine pour tenter de contrôler la plaine fertile du Hamza. *Auzia* fut abandonnée à une date inconnue. Les ruines reçurent le nom significatif de Sour el Ghozlane, « les murs (ou ruines) des gazelles », attesté dès le XII^e siècle ⁴⁷. Surmontées d'un petit bordj turc tardif, elles restèrent en l'état jusqu'en 1847, date de l'installation d'une garnison française. Depuis lors, la ville moderne a recouvert la cité antique dont il ne reste presque plus rien en élévation. Les archives permettent dans une certaine mesure de suppléer à cette destruction. Des documents inédits permettent de préciser quelques points.

La ville et son enceinte

Auzia se trouve à 875 m d'altitude, dans un creux entre deux contreforts du Titteri. La ville antique occupait un long plateau formant éperon barré au confluent de deux oueds descendus du Djebel Dirah, qui culmine à 1810 m ⁴⁸. L'espace disponible était grossièrement triangulaire, avec une longueur d'environ 1 000 m, une largeur de 400 m au sud et un angle assez aigu au nord. Quatre plans du site

43. S. Gsell, *Atlas*, 1911, feuille XIV, 105.

44. Parmi les vestiges chrétiens de la région, citons la basilique de Souk el Khe-mis, S. Gsell, *Atlas*, 1911, feuille XIV, 39. Un site rural important, la Ghorfa des Ouled Selama (S. Gsell, *Atlas*, 1911, feuille XV, 37), situé à 8 km au sud-est d'*Auzia*, a été construit à la fin du IV^e siècle ou au début du V^e avec des inscriptions tirées des nécropoles de la cité ancienne.

45. *C. I. L.*, VIII, 8805 : (*A*)*edificata est a fundamentis huic civitas n]ova Iustiniana Zabi.*

46. S. Gsell, *Atlas*, 1911, feuille XIV, N^o 28 et 29.

47. Abou Bekr Ibn Zor'li, s'étant vu enlever le territoire de Dehous et la vallée de l'oued Sahel par les Riah, fit appel aux Beni Amer et les Riah furent défaits à Sour R'ozlan, Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. De Slane, t. I, p. 90, 103.

48. Les deux rivières sont les deux oueds Hidria (ou Souagui) et Lekhal (« la rivière noire »). L'oued Lekhal prend sa source au Guergour Dirah. A quelque distance après *Auzia*, il prend le nom d'oued Djemaa, puis, près de Bouira, celui d'Oued ed Dous, celui de Sahel aux approches de Beni Mansour, enfin d'oued Soummam depuis Akbou jusqu'à son embouchure près de Bougie (*Saldae*).

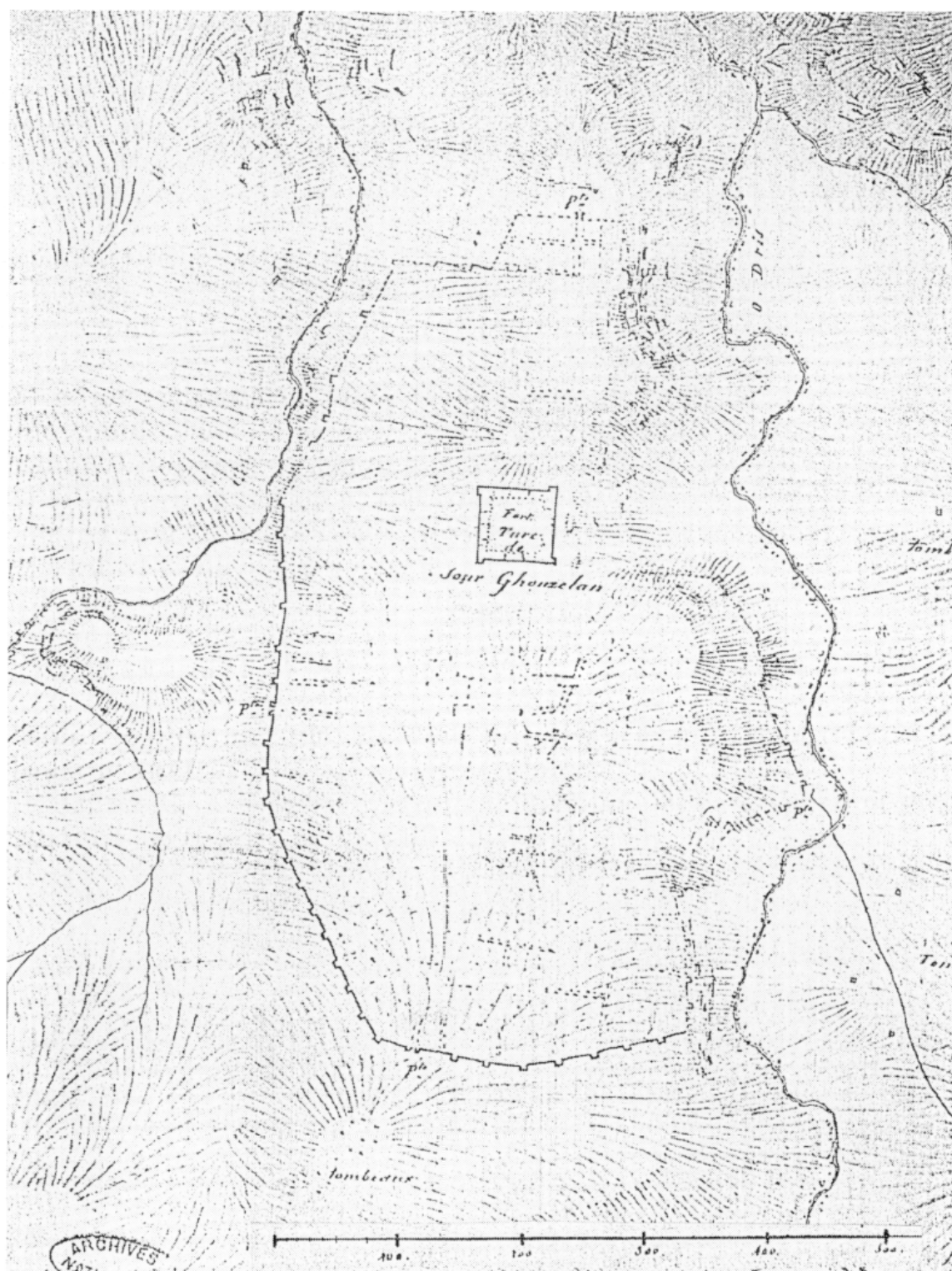


FIG. 1. — PLAN DES RUINES D'AUZIA,
LEVÉ LE 10 OCTOBRE 1843 PAR LE CAPITAINE DUMAREIX
Archives nationales, F. 80. 1587

échelonnés dans le temps permettent de restituer le plan de la ville antique et de retracer sa disparition progressive sous la ville moderne ⁴⁹. Les deux premiers remontent à 1843 ⁵⁰ et 1847 ⁵¹. Le plan inédit de 1843 découvert aux Archives nationales donne un précieux état de la ville antique telle que la découvrirent les militaires français, forêt de harpes verticales et de pierres de taille éparses, dominée par les ruines du bordj turc, encore entourée en partie de son enceinte antique (fig. 1). Il indique quatre portes, au nord, à l'ouest, vers l'angle sud-ouest et à l'est, à proximité de l'oued Lekhal. Cette indication cartographique est confirmée par les textes de De Caussade ⁵². De chacune de ces portes partaient des rues, esquissées sur le plan de 1843. Dans la ville, on reconnaissait le plan de maisons entières.

Autant qu'on puisse en juger sur des plans à petite échelle et assez approximatifs, la muraille devait mesurer environ 1 200 m de pourtour. En 1843, de Caussade en a donné la description suivante ⁵³. « L'enceinte se composait d'un mur formé de huit assises de belles pierres de taille superposées sans emploi de ciment. Cependant, les pierres des assises inférieures paraissent avoir été jointes par des liens de métal, dont il ne reste plus aucun vestige. L'ensemble de cette muraille dessine une chaîne de tours carrées, ou plutôt de moitiés de tours, de quatre mètres de face, jointes par des courtines de vingt et un mètres. Elle existe encore sur presque tout le pourtour de la ville, s'élevant parfois à un ou deux mètres. Un fragment, qui a conservé toute sa hauteur, atteint environ cinq mètres ». Dans d'autres notes de même date publiées seulement en 1893 ⁵⁴, le même De Caussade indiquait que « cette muraille, épaisse de 0,68 m, dessi-

49. En 1911, S. Gsell a donné dans l'*Atlas archéologique* un plan qui montre la superposition de la ville française à la ville antique, dont le rempart, déjà détruit en grande partie, était tracé d'après des documents précis non nommés (à l'exception du plan de 1847), probablement cadastraux. Le plan le plus récent, dû à Parrès est apparemment tracé sur le même fond de carte que celui de l'*Atlas*. Il précise plusieurs points encore apparents vers 1920, en particulier les culées d'un pont sur l'oued Lekhal.

50. Plan des ruines d'*Auzia*, levé par ordre de M. le Général Marey par le capitaine adjudant major Dumareix du 25^e de ligne, 10 octobre 1843. Ce plan est joint à une note de G. Béchon de Caussade, intitulée *Ruines romaines de Sour Ghozlane et Sour Djouab*, datée de novembre 1843. Archives nationales, F. 80. 1857.

51. Plan des ruines d'*Auzia* en 1847, au 1/50.000^e, éd. A. Robert, *Recueil de la Soc. archéol. de Constantine*, 1901, pl.

52. G. Béchon de Caussade, *Notice sur l'occupation romaine de la province d'Alger*, dans *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. I, 1851, p. 245. L'auteur faisait partie de l'armée française qui campa pour la première fois sur le site en 1843.

53. G. De Caussade, *Notice...*, *loc. cit.*, 1851, p. 245.

54. A. Berbrugger (en fait G. De Caussade), *Notes sur l'emplacement de diverses ruines romaines*, *Recueil de la Soc. archéol. de Constantine*, 23, 1893, p. 112.

nait une chaîne de tours rectangulaires, de quatre mètres de long, ouvertes à l'intérieur et jointes par des courtines de vingt et un mètres. La régularité de cette disposition, la beauté et l'uniformité des blocs de pierre dont la muraille était construite donnent une grande idée de ce travail. Ces pierres rectangulaires sont disposées par assises

*Excursion en haut de Marseille
à Auzia*

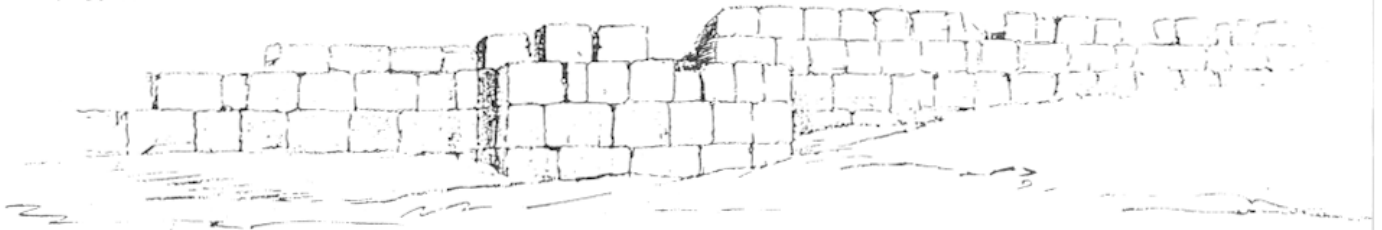


FIG. 2. — ÉLÉVATION DES REMPARTS D'AUZIA,
D'APRÈS UN DESSIN DE BÉCHON DE CAUSSADE, 1843
Archives nationales, F. 80. 1587.

de 0,62 m ou de 0,78 m de hauteur ; leur longueur varie de 0,68 à 1,36 mètres. Elles sont superposées sans emploi de ciment, mais les pierres des assises inférieures étaient jointes par des liens de métal dont il ne reste aucun vestige ». S. Gsell a noté que l'enceinte enfermait un espace d'une largeur de 300 à 400 m de large sur une longueur de 800 m environ. Lisant un autre plan levé en 1847, Robert distingue deux parties⁵⁵ : « la première partie au sud et à l'ouest était composée de vingt-deux bastions dont deux de faibles dimensions et un redan, la seconde à l'est ne comprenait que six bastions ; tous, sauf les deux petits, avaient dix mètres de côté, dix mètres de front, et couvraient avec les courtines pour la première portion une longueur de 660 et pour la deuxième de 220 mètres ». En 1912, Parrès vit encore des vestiges de l'enceinte, et notamment un bastion de 10 mètres de côté⁵⁶. Tout cela a disparu ; heureusement un dessin inédit de De Caussade permet de mettre une image sur ces descriptions écrites (fig. 2).

Le trait le plus frappant de cette enceinte est le nombre des bastions, probablement plus de 70⁵⁷, multiplication qui est telle qu'elle n'entre dans aucune classification moderne des fortifications ur-

55. A. Robert, *Aumale, place forte*, dans *Recueil de la Soc. archéol. de Constantine*, 35, 1901, p. 136.

56. J. Parrès, *Étude historique sur la ville d'Aumale*, 1912, p. 7-8.

57. On compte directement 46 bastions sur le plan de 1843, dont 37 environ sur la moitié nord-ouest/sud-est.

baines antiques, ce qui pose un problème de datation. Pour S. Gsell, « il ne serait pas impossible qu'elle fut d'assez basse époque »⁵⁸. M. Euzennat et P. Troussset, qui hésitaient d'ailleurs à se prononcer sur des bases fort minces, ont été tentés de rapporter cette fortification au Bas Empire⁵⁹. L'examen des plans de la ville antique et la découverte des dessins de De Caussade amènent à prendre une position différente. Les dessins sont très clairs : la muraille était constituée de grands blocs soigneusement assemblés. On n'y a jamais signalé aucun remploi : pas la moindre inscription, par le moindre bloc mouluré. Je me demande s'il ne s'agirait pas d'une muraille plus ancienne, datant, pourquoi pas, du premier siècle après J.-C. ou du début du second siècle.

La mosaïque des Saisons et des Néréïdes

Un troisième document inédit permet de préciser sensiblement les connaissances sur la mosaïque des Saisons et des Néréïdes découverte le 14 juillet 1851, rue de l'Hôpital, près de la place des Jardins⁶⁰. Elle fut dessinée en couleurs par le capitaine André (fig. 3)⁶¹, puis au trait par Leclère (fig. 4)⁶². À réception de la dernière planche coloriée, Berbrugger vint sur place examiner la mosaïque et en donna une description, commentée par une lettre en date du 3 septembre 1851⁶³ : « La mosaïque dont il s'agit se trouve dans une cour bordée de ruines. Comme elle est presque au niveau du sol sur un de ses côtés et que douze ou quinze chevaux passent dessus chaque jour, et du matin au soir, elle est dans des circonstances tout à fait défavorables à sa conservation. Il est donc urgent de prendre des mesures immédiates pour la soustraire à ces causes actives de destruction ». La mosaïque « n'est pas tout à fait telle que le dessin envoyé par le capitaine André la présente, relatif à ce que cet officier n'avait pas les couleurs nécessaires pour rendre avec une fidélité scrupuleuse les teintes de l'original, puis parce qu'il n'a pas cru utile de reproduire un panneau qui ne lui semblait pas suffisam-

58. S. Gsell, *Atlas*, 1911, f. XIV, N° 105.

59. J.-M. Lassère, *La colonia... Ktéma*, t. 6, 1981, p. 318, note 17.

60. En 1911, l'emplacement de la mosaïque était englobé dans la propriété Londe.

61. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 454 (2), fol. 70, dessin colorié et folio 71 (plan) : Aumale, la mosaïque des saisons ; fol. 72-76 et 93-94 : lettres relatives à son enlèvement et à son envoi à Alger.

62. *Lettre de M. Leclère à l'éditeur de la Revue Archéologique*, dans *R. A.*, VIII, 1, 1851, p. 373-374, pl. 166.

63. Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 454 (2), folios 71 et 72 : plan à la plume et lettre de Berbrugger au Gouverneur général de l'Algérie, 3 septembre 1851.

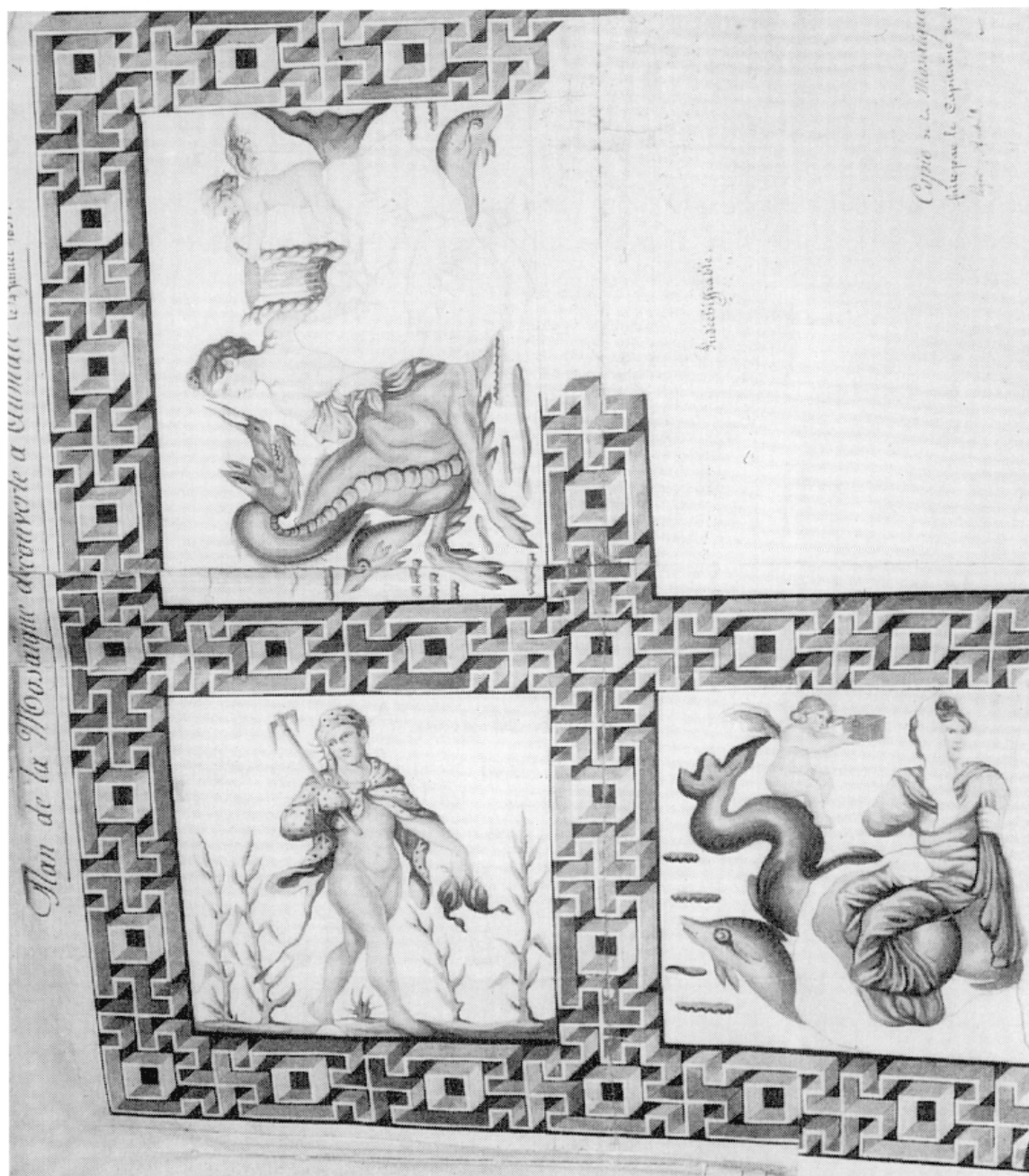


FIG. 3. — AUZIA : LA MOSAÏQUE DES SAISONS ET DES NÉRÉÏDES
 Planche coloriée du capitaine André,
 Bibliothèque de la Sorbonne, ms. 454(2), fol. 70.

ment conservé... ». La lettre de Berbrugger parvint à Renier avec quelques pièces annexes⁶⁴. Berbrugger avait souligné avec raison le

64. *Ibid.*, folio 93 : Lettre de la préfecture d'Alger annonçant l'enlèvement de la mosaïque. Folio 94 : 8 janvier 1852 : ouverture des caisses au Musée d'Alger. Une lettre plus succincte du même Berbrugger datée du 3 septembre 1851 est conservée aux Archives nationales, F. 80 1587 ; elle a été publiée : A. Berbrugger, *Note sur une*

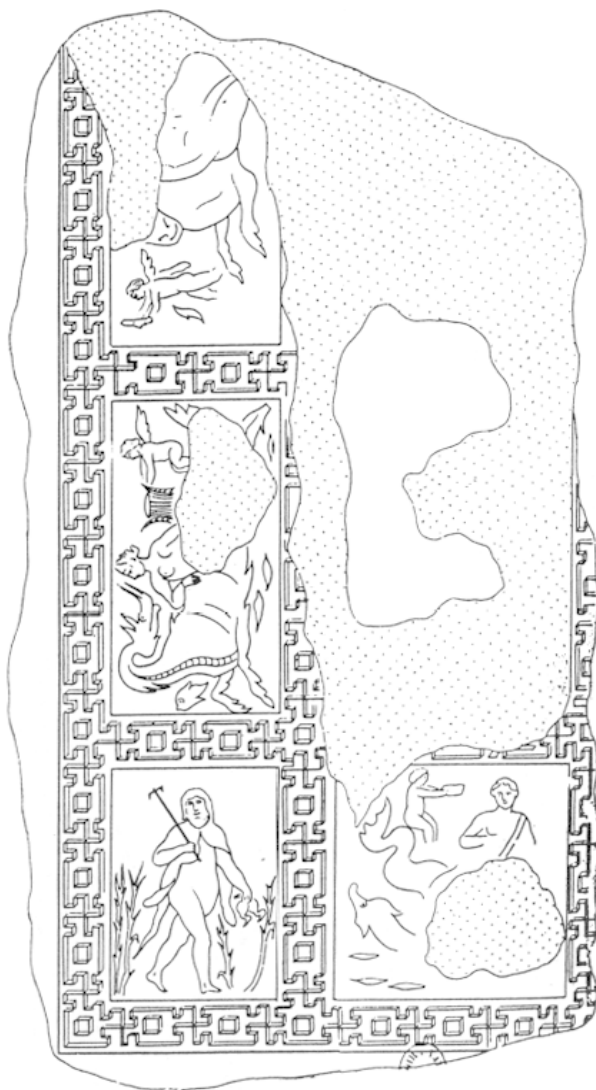


FIG. 4. — AUZIA : LA MOSAÏQUE
DES SAISONS ET DES NÉRÉIDES

Dessin de Leclère,
Revue archéologique,
VIII, 1854, pl. 166.

danger que courait la mosaïque. En 1852, les deux panneaux les mieux conservés, représentant l'un l'Hiver et l'autre une Néréide furent enlevés et donnés au Musée d'Alger sur l'ordre du maréchal Randon⁶⁵. Peu à peu, le plan d'ensemble donné par Leclère fut

mosaïque découverte à Aumale, dans *Recueil de la Soc. archéol. de Constantine*, XXVIII, 1893, p. 120-124.

65. A. Berbrugger, *Livret explicatif de la bibliothèque d'Alger*, Alger, 1861, p. 102-103. Au Musée d'Alger, panneau I : 1,45 m/1,42 m ; panneau II : 1,31 m/0,90 m. Marye et Wiersjeski, *Catalogue du Musée d'Alger*, 1899, p. 31, n° 312-313. Les deux panneaux ont été restaurés par un sculpteur d'Alger en 1854.

oublié et les commentaires se limitèrent aux deux panneaux du Musée d'Alger, d'après les clichés et les descriptions données par G. Doublet en 1890⁶⁶. S. Gsell mentionna les deux panneaux en 1901⁶⁷. G. De Pachtère les cita en 1911⁶⁸. En 1984, D. Parrish a évoqué le panneau de l'Hiver⁶⁹ et en 1995 O. Wattel-de Croizant celui de la Néréide⁷⁰.

La découverte dans les archives de Renier du dessin colorié du capitaine André permet de reprendre le dossier à la base en le rapprochant du dessin de Leclère et de la description de Berbrugger. Ces sources irremplaçables ne sont pas parfaites. Le dessin de Leclère, levé très rapidement, a de plus été repris par un tiers⁷¹. Il présente comme rectangulaire le tableau de l'Hiver en fait presque carré, et n'a pas vu que le tableau D, incomplet, devait être rectangulaire, et non carré, aussi les proportions de son plan sont elles faussées. Le dessin colorié du capitaine André est incomplet du tableau C. La tâche de ces témoins n'était certes pas facile compte tenu du mauvais état de la mosaïque. Berbrugger a décrit un « mortier très altéré, s'effritant entre les doigts ». Sur les deux panneaux conservés, les tesselles sont de grès, de marbre, et de verre (le verre est assez abondant dans le panneau A, moins dans le panneau B). Dans le panneau A, les tesselles mesurent 2 à 9 mm de côté (pour le personnage), 3 à 9 mm pour le reste du champ, 4 à 11 mm pour la bordure. Pour le panneau B, 3 à 8 mm, 3 à 12 mm, 8 à 14 mm pour les éléments analogues.

Le pavement était composé de panneaux rectangulaires séparés par une bordure. Curieusement, les tableaux A et D faisaient face à l'extérieur de la pièce et non à son centre. La bordure est large de 25 cm. Sur un fond noir, un filet gris et une bande blanche enserrèrent un méandre complexe formant des svastikas rouges et verts à retours inversés et des carrés jaunes, liserés de blanc. Le tout est traité de manière à suggérer le relief. Il s'agit d'un motif assez classique⁷², dont un exemplaire particulièrement typique figure dans la

66. G. Doublet, *Musée d'Alger*, 1890, p. 51, 93-96, pl. XV (Hiver) et pl. XVI (Néréide).

67. S. Gsell, *Monuments Antiques de l'Algérie*, II, 1901, p. 102, n° 3.

68. G. de Pachtère, *Inventaire des mosaïques*, III, 1911, *Maurétanies*, p. 85, n° 350.

69. D. Parrish, *Season mosaïcs of Roman North Africa*, 1984, p. 101, n° 5 et pl. 8.

70. O. Wattel-de Croizant, *Les mosaïques représentant le mythe d'Europe (I^{er}-VI^e siècles), Évolution et interprétation des modèles grecs en milieu romain*, 1995, p. 224-225, 232, 241, 242.

71. L. Leclère, *loc. cit.*, p. 374 : « Je ne pus en jouir qu'une heure environ, et elle était à peine dégrossie. Cependant, je vous envoie mon dessin que j'ai fait reprendre par un plus habile comme fidèle ».

72. C. Balmelle, M. Blanchard-Lemée, J. Christophe, J.-P. Darmon, H. Lavagne, R. Prudhomme, H. Stern, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine*, 1985, p. 45,

région sur une mosaïque de l'Océan et des Néréides découverte à *Saldae* (Bougie)⁷³. On le trouve également sur une mosaïque de Gamzigrad, qui présente l'avantage d'être bien datée de 309-311⁷⁴ et sur une mosaïque de Philippopolis de la fin du III^e siècle ou du début du IV^e siècle⁷⁵.

Panneau A : l'Hiver. Apparemment complet et intact sur les deux dessins, ce panneau montre de petits manques dans le personnage, dont le bras gauche a été réparé au ciment, et des fentes dans le champ blanc⁷⁶. Pour Berbrugger, « une femme nue, sauf la tête et les épaules que recouvre une peau de panthère, porte un hoyau sur l'épaule droite et tient deux canards dans la main gauche. Elle marche dans un marais ainsi qu'on en peut juger par les espèces de joncs qui l'entourent... ». Le hoyau est un symbole des travaux agricoles hivernaux⁷⁷; les canards et les roseaux font allusion à l'humidité des mauvais jours et sont des attributs classiques de l'hiver. Le personnage marche vers la droite en regardant par dessus son épaule. Il porte la peau animale comme un manteau; son chapeau est orné de quelques joncs représentés par des traits verts. Berbrugger voulait y voir une femme; cependant une remarque précise de sa part permet de reconnaître sans ambiguïté un homme: « La couleur de sa peau (...) est d'un brun rougeâtre dont le dessin de M. le capitaine André ne reproduit pas la teinte fumée ». La différence de carnation, plus foncée pour les hommes que pour les femmes, est une convention classique dans l'Antiquité. Trois autres détails vont dans le même sens: le ventre plat, les jambes musclées et les cheveux courts. Pour D. Parrish, « plusieurs traits, comme les cheveux courts, l'oreille gauche qui semble pointue, et la *nebris* suggèrent d'y reconnaître un satyre », mais il fait remarquer lui-même que cette représentation de l'Hiver par un satyre serait unique dans la mosaïque romaine⁷⁸. Voir dans ce personnage un simple génie masculin de l'Hiver évite de faire appel à un *hapax*.

2 D, qui prend comme exemple les deux mosaïques jumelles de *Saldae* citées à la note suivante.

73. Deux mosaïques semblables découvertes en 1890 à Bougie (*Saldae*), probablement dans des thermes. Planche en couleur publiée par la Société archéologique de Constantine en 1891. G. De Pachtère, *Inventaire des mosaïques*, 1911, p. 79, n° 333-334.

74. R. Kolarik, *Tetrarchic floors in the Balkans, Corpus des mosaïques gréco-romaines*, IV, Trèves, 1984 (Paris, 1994), p. 176-177 et pl. XCV, 2.

75. J. Balty, *Mosaïques de Syrie*, 1977: mosaïque de Shabiba-Philippopolis consacrée à Gè, Aïon et Prométhée.

76. G. Doublet, *Musée d'Alger*, 1890, p. 93-94, pl. XV, avec une description très précise à laquelle il conviendra de se reporter. Le panneau mesure 1,45 m de haut sur 1,49 m de large. Le tableau proprement dit mesure 0,83 m de haut sur 0,97 m de large.

77. H. Slim, *Temps éternel, temps cyclique*, dans M. Blanchard, M. Ennaïfer, H. et M. Slim, *Sols de l'Afrique romaine*, 1995, p. 49 et 56, est tenté de voir une spécificité africaine dans l'utilisation du hoyau comme symbole de l'Hiver.

78. Mosaïque de Hellin, Espagne, H. Stern, *Monuments Piot*, 54, 1965, p. 46-47, fig. 11.

Panneau B : Néréide sur un monstre marin. Selon Berbrugger, « le sujet est la Néréide assise sur un hippocampe autour duquel nagent de petits dauphins. Diverses plantes marines sont répandues sur le fond. Derrière Thétis, est un génie de la mer qui présente une lyre, emblème d'Apollon, un des dieux qui poursuivirent cette Néréide de leurs assiduités ». En fait, l'enfant ailé doit être un simple Amour, ou un Eros. Le panneau ⁷⁹ semble avoir été largement réparé en 1854 avec des tesselles neuves, spécialement visibles dans l'Amour. Le bas de la lyre (ou cithare), le bas de l'Amour, la draperie assez raide qui couvre les jambes de la Néréide, une large partie de la queue du monstre et une partie du dauphin de la partie inférieure droite ont été recomposés assez maladroitement.

Panneau C : Néréide sur un monstre marin. Ce panneau n'a pas été conservé ⁸⁰. Selon Berbrugger, « à la droite du panneau précédent, est un tableau dont la partie supérieure est mutilée. On distingue encore le mufle et le poitrail d'un taureau sur lequel était montée une femme dont la partie inférieure du corps subsiste seule. Devant le taureau, marche un génie de la mer tenant à la main un masque de Jupiter. Des herbes marines se remarquent sur le fond de la mosaïque ». Compte tenu de la présence d'une femme sur un taureau, De Pachtère a identifié cette scène à l'enlèvement d'Europe, avec un point d'interrogation ⁸¹. O. Wattel-de Croizant a pensé à cette éventualité (tout en appelant à la prudence) ⁸². Le « génie de la mer » aurait été en fait un Eros brandissant le masque de Zeus. Une citation de Moschos expliquerait la scène : « Voulant à la fois éviter le courroux de la jalouse Héra et décevoir l'esprit naïf de la jeune fille, il mit un masque au dieu, se changea en taureau » ⁸³. Cette identification à partir de la simple image d'une femme assise sur un taureau était possible ⁸⁴. Elle se heurte toutefois à une difficulté : la présence d'herbes marines n'aurait pas de sens. Si ce tableau manque sur le dessin du capitaine André, Leclère a tracé trois traits courbes qui dessinent nettement les cuisses de la jeune femme, qui était donc nue. Le dessin concorde avec la description de Berbrugger pour montrer à la fois l'ampleur des lacunes et une composition voisine des panneaux B et D. Il devait s'agir ici aussi d'une Néréide montée sur un monstre marin à tête de taureau. L'amour qui la précédait tenait un masque.

Panneau D : Néréide sur un monstre marin. Ce tableau presque carré ⁸⁵

79. Panneau conservé au Musée d'Alger. H. : 0,91 m ; l. : 1,32 m en comprenant le fragment de bordure conservé. H. : 0,78 m ; l. : 1,16 m pour le tableau proprement dit.

80. Ce panneau devait présenter une longueur identique à celle du panneau B.

81. G. De Pachtère, *loc. cit.*, p. 85, n° 350.

82. O. Wattel-de Croizant, *Les mosaïques...*, 1995, p. 225.

83. *Moschos*, II, 74-79, cité par O. Wattel-de Croizant, *loc. cit.*, p. 225 et n. 84.

84. Ce thème était attesté sur une lampe trouvée à *Auzia*, cf. Gardailiac, *Bulletin trimestriel de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*, 1890, p. 271, fig. 15.

85. La description de Berbrugger, les dessins de Leclère et André montrent un panneau presque carré qui devait mesurer 78 cm de haut (même hauteur que le panneau de l'Hiver).

montrait, selon Berbrugger, « Amphitrite à cheval sur le dauphin qui la ramena à Neptune lorsqu'elle avait fui pour se dérober à ses poursuites, service que le Dieu des mers récompensa en mettant le poisson en tête des constellations. Un génie de la mer présente à Amphitrite un coffret à bijoux, genre de séduction très appropriée à la circonstance. Des herbes marines et un petit dauphin sont représentés en outre sur ce tableau ». Cette interprétation est erronée sur deux points : la Néréide, dont rien n'indique le nom, était assise sur un monstre marin dont la partie antérieure a disparu. Le dauphin qui apparaît sous la queue de ce monstre ne se confond pas avec lui. En fait, comme le montre le dessin du capitaine André, la partie droite du panneau était incomplète. Il devait y avoir de ce côté un espace suffisant pour la tête et le buste du monstre marin. Le panneau était probablement rectangulaire, et de dimensions voisines des tableaux B et C. Le dessin du capitaine André montre que le bas du corps de la Néréide était vêtu (cette partie avait disparu, ou était recouverte, lors du passage de Leclère).

Les quatre panneaux subsistants représentaient la partie supérieure gauche du pavement. S'agissant d'un angle, la partie dessinée ne permet pas de restituer à coup sûr le plan complet, ni d'identifier quel type d'édifice cette mosaïque pouvait orner. Toutefois on peut penser à la restitution simple présentée par la figure 5. Dans cette hypothèse, la pièce devait mesurer environ 6,25 m sur 3,75 m. Chaque angle devait comporter la représentation d'une Saison sur un panneau pratiquement carré (78/80 cm). Les grands côtés montraient une suite de deux panneaux rectangulaires. Il n'y en avait qu'un sur ce que nous pensons avoir été le petit côté. Tout ceci ménageait au centre la place pour un panneau central qui devait mesurer 2,52 m sur 1,16 m, dont le contenu est inconnu. Les trois tableaux dont l'image a été conservée montrent les mêmes éléments dans des arrangements un peu différents : une Néréide au torse nu montée sur un monstre marin (taureau dans un cas, *kétos* dans un autre), en compagnie d'un amour tenant qui un masque, qui une lyre, qui un coffret. Séparément, Saisons⁸⁶ et Néréides⁸⁷ sont des sujets fréquents. Plusieurs mosaïques africaines associent les Saisons avec des sujets marins⁸⁸. L'ensemble avait donc une forte tonalité océanique. On peut donc imaginer pour le tableau central une scène marine,

86. Sur les Saisons, voir D. Parrisch, *Season mosaics of Roman North Africa*, 1984.

87. Voir par exemple S. Gozlan, *La maison du triomphe de Neptune d'Acholla (Botria, Tunisie)*, Rome, 1992, p. 200-201. L. Neira Jimenez, *Mosaicos romanos con Nereidas y Tritones, Africa romana*, X, 1994, p. 1252-1278. On note trois particularités sur la mosaïque d'Auzia : le fait que la Néréide du tableau D ait été très habillée par rapport à ses consœurs, la lyre du tableau C (en général attribuée à l'une des Sirènes), le coffret à bijoux du tableau D.

88. D. Parrish, *Season mosaics*, 1984, n° 2, 22, 39, 49.

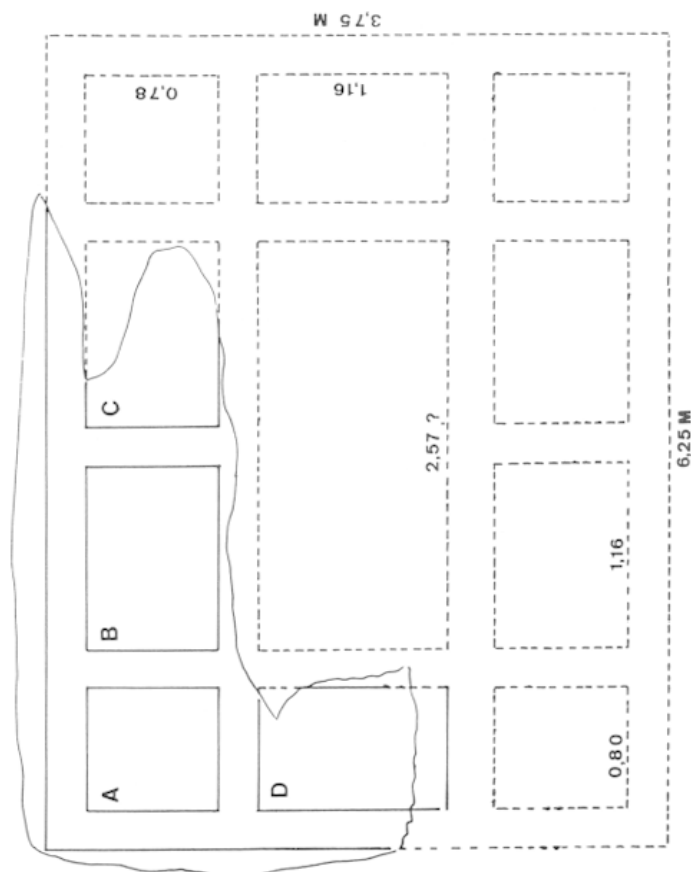


FIG. 5. — RESTITUTION DU PLAN DE LA MOSAÏQUE
Dessin J.-P. Laporte.

par exemple un triomphe de Neptune, un Océan entouré de Néréides ou quelque sujet voisin.

Au vu du style des deux panneaux du Musée d'Alger, David Parrish⁸⁹ et O. Wattel-de Croizant⁹⁰ ont daté cette mosaïque de la fin du III^e siècle ou du début du IV^e. Le modelé des figures dans le panneau de la Néréide (l'autre étant fortement restauré), caractérisé par un traitement en surfaces larges et des contours fortement soulignés, ressemble au style d'une mosaïque des Saisons d'Haïdra assignée à la même période⁹¹. Une datation de la première moitié, et plus précisément du premier quart du IV^e siècle, concorde tout à fait avec la période de prospérité d'*Auzia* que nous avons évoquée plus haut, entre l'expédition de Maximien en 297 et la fin du règne de Constantin en 337⁹².

89. D. Parrish, *Season mosaics*, 1984, p. 101.

90. O. Wattel-de Croizant, *Les mosaïques...*, 1995, p. 224.

91. D. Parrish, *Season mosaics*, 1984, p. 102.

92. Je tiens à remercier M. Lavagne, M^{me} Blanchard-Lemée, M^{me} O. Wattel-de Croizant et M. Braemer pour les échanges qui ont suivi et les références musicales qui ont permis de compléter très sensiblement le présent dossier.

M^{me} Odile WATTEL-DE CROIZANT, a. c. n., fait observer que son identification d'Europe sur le registre mutilé a été proposée avec beaucoup de prudence. L'association d'Europe aux Néréides est tout à fait possible car la thématique d'une femme montée sur un taureau est interchangeable. Pour identifier à coup sûr le sujet, il faudrait savoir comment était figurée la queue du taureau. La présence récurrente d'Eros accompagnateur sur les panneaux consacrés au thiasse marin et au voyage d'Europe ne semble pas fortuite ; à Aumale, le masque de l'Eros pourrait constituer une référence aux valeurs culturelles du banquet si ce décor ornait une salle de réception, comme le pense Jean-Pierre Darmon. Quant à la datation, le style de la mosaïque de l'Hiver, notamment la tête et les yeux du personnage, suggèrent le début du IV^e siècle.

M^{me} Michèle BLANCHARD-LEMÉE, a. c. n., incline au contraire pour une date tardive dans le IV^e, à en juger par les pièces conservées à Alger qui, il est vrai, ont été abusivement restaurées. La bordure rappelle la mosaïque de Bougie. Les récentes découvertes de Sidi Grib ont remis en question la datation des mosaïques africaines.

M. François BRAEMER, m. h., estime que les grands blocs de l'enceinte peuvent être datés du IV^e siècle. Pour la mosaïque, il penche lui aussi pour une datation tardive, d'après les coiffures des personnages. Il se demande enfin si les tesselles de marbre ne proviendraient pas d'une restauration moderne. Il conviendrait aussi d'examiner le grès.

M^{me} BLANCHARD-LEMÉE pense qu'il serait intéressant de savoir si l'on a utilisé des marbres de Chemtou qui donnent des tons dorés.

M. Pierre SALAMA, m. r., insiste sur l'importance stratégique d'Auzia, occupée militairement très tôt, dès l'époque de Claude. Le site a fourni quelque deux cents inscriptions, la plus importante moisson d'Algérie centrale. Mais la plupart ont disparu et le XX^e siècle n'a livré que peu de nouveautés. M. SALAMA a lui-même publié un milliaire de Macrin — un empereur originaire de Maurétanie — où il porte le titre non officiel de *Parthicus maximus*. Auzia a décliné au IV^e siècle. Ammien Marcellin (XXIX, 5, 44) mentionne le *castellum Audiense* qui est peut-être le grand fort d'Aïn Becem, mais plutôt Auzia elle-même, ravalée au rang de *castellum*.

M. Jehan DESANGES, m. r., pense que la mention dans la *Notitia Dignitatum* (*Occ.*, XXX, 17) d'un *limes Audiensis* implique que le site éponyme n'était pas cependant une localité négligeable.

M. SALAMA observe pourtant que Columnata, d'où dérive la dénomination même du *limes Columnatensis* (*Occ.*, XXV, 30 ; XXX, 12), n'est en réalité qu'une simple bourgade.

M. LAPORTE précise que M^{me} Nacéra Benseddik a fait rassembler les inscriptions dans un jardin à l'écart de la ville. Une quarantaine de photos existent et des estampages sont conservés aux archives du *C. I. L.*. Même l'enceinte doit pouvoir être encore repérable dans ses soubassements. Le *castellum Audiense* pourrait ne pas être Auzia, mais un lieu fortifié situé dans la même plaine. On note des confusions toponymiques aussi à l'époque médiévale. Les militaires français ont retourné de fond en comble le sol d'Aumale. Rien de notable n'a été signalé pour la fin du IV^e ou le début du V^e siècle.